



Infosite Natura 2000 "Tourbière et lac de Lourdes"

Bulletin d'informations du site FR7300936 - N°2 Décembre 2008



Edito

Après deux ans de travail, le Comité de Pilotage a établi un document d'objectifs dont l'existence a été officialisée par le Préfet en octobre 2007. Ce document comprend un programme d'actions ambitieux dont l'objectif est de préserver les habitats et les espèces d'intérêt communautaire présents sur la tourbière de Lourdes. Depuis novembre 2007, nous sommes entrés dans la phase opérationnelle de mise en application de ces actions. Le comité de pilotage se réunit deux fois par an en séance formelle afin de faire le bilan sur les actions menées. De plus, des groupes de travail, en comité plus restreint, permettent de définir

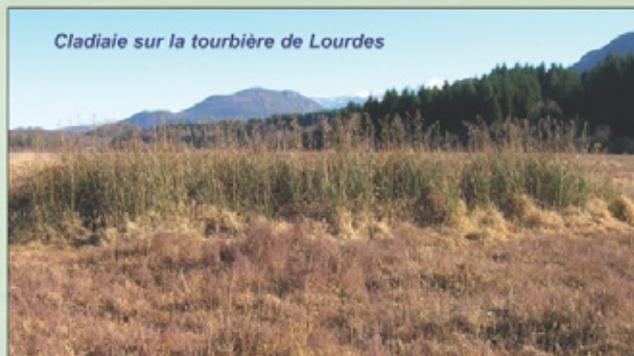
les modalités de mise œuvre de certaines actions. Cette première année d'animation aura été très constructive puisque 4 contrats Natura 2000 ont été engagés ainsi que de nombreuses autres actions comme la lutte contre la chenille processionnaire du pin.

Enfin, lors de notre dernière réunion du 5 décembre 2008, nous avons accueilli pour la première fois M. AGIUS, vice président de la Commission Extra-municipale de Lourdes. Sa présence permet d'assurer une connexion parfaite entre les actions du document d'objectifs et les travaux prévus par la commission dans le cadre du projet d'aménagement du lac et de l'embarcadère.

José Marthe

Conseiller Général de Lourdes-Ouest
Président du Comité de pilotage

Cladiale sur la tourbière de Lourdes



Natura 2000 en quelques mots...

Le réseau NATURA 2000 est un réseau d'espaces naturels qui se constitue actuellement sur le territoire de l'Union Européenne. Chaque Etat membre propose des espaces qui contiennent des habitats naturels et des espèces animales et végétales en forte régression, voire en voie de disparition. Ainsi en tentant de mieux gérer ces zones, les Etats membres cherchent à préserver la diversité biologique dans une grande partie de l'Europe. Ces espaces appelés "site Natura 2000" sont identifiés pour la qualité, la rareté ou la fragilité des espèces animales ou végétales et de leurs habitats naturels.

Attention, cette démarche ne signifie pas que l'on cherche à mettre ces espaces "sous cloche". L'objectif de Natura 2000 est de concilier les besoins écologiques des milieux et des espèces avec les activités économiques, sociales et culturelles qui s'exercent sur notre territoire ainsi que des particularités régionales et locales. Natura 2000 n'est donc pas un sanctuaire de nature où toute activité humaine serait à proscrire.

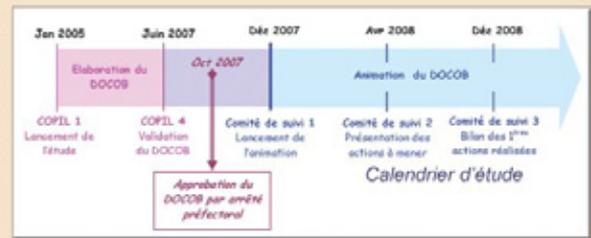
En France, la gestion de chaque site est basée sur une démarche de concertation permettant une implication réelle et effective des citoyens. Cette concertation avec les acteurs du territoire a pour but de définir les objectifs qui concourront au maintien ou à l'amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces pour lesquels le site a été désigné. Cette concertation est notamment mise en place dans le cadre du Comité de pilotage (COFIL) qui conduit l'élaboration puis l'animation du document d'objectifs.





Le document d'objectifs (DOCOB) du site "Tourbière et lac de Lourdes"

- Un DOCOB est un document de référence, d'orientation et d'aide à la décision pour chaque site. Il fixe les mesures de gestion adéquates à mettre en œuvre pour préserver ou restaurer les espèces et les habitats naturels du site au titre de Natura 2000. La mairie de Lourdes a été la structure porteuse de l'élaboration du DOCOB. En tant qu'opérateur, elle a notamment assuré la maîtrise d'ouvrage des études menées par le cabinet BIOTOPE.



- L'intérêt patrimonial écologique du site réside en une tourbière acide de type bombée (16 ha), rare dans les Pyrénées, qui abrite un cortège relictuel d'espèces rares constituant un site remarquable. Ces habitats naturels et ces espèces sont aujourd'hui faiblement représentés, contrairement à autrefois où ils étaient beaucoup plus présents. En effet, le site a connu plusieurs épisodes naturels et anthropiques ayant contribué à la régression de la tourbière tant en superficie qu'en biodiversité : arrêt de la gestion pastorale, incendies répétés, création du golf... Le site constitue donc un très fort enjeu en termes de conservation.



Droséra intermédiaire

- Le premier bulletin d'information de novembre 2006 présentait l'état des lieux et les enjeux du site. Pour rappel, les principaux enjeux du site sont :

- > Conserver et restaurer les milieux ouverts de la tourbière (par débroussaillage, décapage, pâturage, fauche...),
- > Préserver l'habitat " Eaux oligotrophes calcaires avec végétation benthique à Characées " (algues) des variations du niveau d'eau et des pollutions,
- > Conserver les populations d'insectes et leurs habitats : Fadet des Laïches, Grand Capricorne et Lucane Cerf-Volant,
- > Sensibiliser le public aux richesses et à la protection du patrimoine naturel du site.



Carex paniculé

Pour cela, de nombreuses actions ont été définies dans le DOCOB et sont mises en place progressivement par le SMDRA depuis fin 2007, avec l'embauche d'une animatrice Natura 2000, Hélène SAZATORNIL.

La mise en œuvre des actions

Après plus de deux ans de réflexion ayant permis l'élaboration du DOCOB avec un programme d'action ambitieux, l'année 2008 marque le début de la phase opérationnelle. En effet, le SMDRA doit maintenant soutenir les communes de Lourdes et de Poueyferré pour mettre en œuvre les actions de gestion définies dans ce document. En tant que propriétaire de la majeure partie du site Natura, la mairie de Lourdes est le maître d'ouvrage principal des actions à mener.



Les Contrats et la Charte Natura 2000

En faisant le choix d'une gestion contractuelle et volontaire des sites, la France offre la possibilité aux usagers de s'investir dans leur gestion par la signature de Contrats de gestion et de la Charte Natura 2000. Dans les deux cas, il s'agit d'une adhésion individuelle passée entre l'Etat et le propriétaire (ou ses mandataires ou ayant droit) d'une parcelle incluse dans un site Natura 2000.

La Charte Natura 2000, établie pour chaque site, contient des engagements de **gestion courante et durable** des terrains et espaces et renvoie à des pratiques respectueuses des habitats naturels et des espèces. L'adhésion à la charte Natura 2000 du site n'implique pas le versement d'une contrepartie financière. Cependant, elle ouvre droit à des avantages fiscaux (exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties) et permet également d'accéder à certaines aides publiques. **La charte du site sera réalisée en 2009 et sera ensuite présentée à la vingtaine de propriétaires concernés pour signature.**

Le Contrat Natura 2000 comporte un ensemble d'engagements, conformes aux orientations définies par le DOCOB, sur la **conservation** ou la **restauration** des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire présents sur le site Natura 2000. Ces actions peuvent donner droit à une rémunération compensatoire. Le nombre de Contrats Natura 2000 est variable d'un site à l'autre. Sur le site de Lourdes, deux contrats ont déjà été signés cet été et deux autres sont en cours d'élaboration, les signatures étant prévues pour cette fin d'année. Ces quatre contrats sont financés intégralement par l'Etat et l'Europe.



Contrat Natura : Gestion expérimentale par fauche des habitats cladiaie, marais à schoin et prairie humide acidiphiles

La fauche rase est une opération de gestion qui consiste à sectionner, au plus près de leur base, les tiges de formations herbacées. L'objectif de cette opération est double : d'une part, rouvrir et diversifier le cortège végétal de la prairie humide acidiphile et du marais à schoin, d'autre part, acquérir des connaissances sur l'effet de la fauche sur les trois habitats d'intérêt communautaire (cladiaie, marais à schoin et prairie humide acidiphile). Le maître d'ouvrage de cette opération est la ville de Lourdes et le prestataire, l'Office National des Forêt de Tarbes.

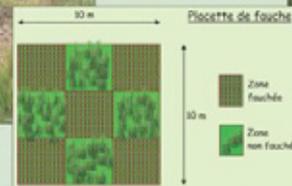
Cette année, la fauche en damier a été réalisée sur quatre placettes de 10x10 m : 2 sont situées sur le marais à schoin, 1 sur la cladiaie et 1 sur la prairie humide. Tous les produits de fauche ont été rassemblés dans des big-bags et évacués à l'aide d'un treuil électrique puis mis en décharge. Le calendrier d'intervention prévoit une nouvelle fauche des placettes situées sur le marais à schoin et la prairie humide. L'année de réalisation de cette seconde opération de fauche sera déterminée en fonction de l'évolution des milieux suite à la première fauche. De plus, une autre placette de cladiaie sera fauchée en 2009 et, selon les résultats, une troisième pourra être fauchée en 2010.

Rôle du SMDRA

Avec l'application de la Loi sur le Développement des Territoires Ruraux (DTR) du 23 février 2005, les collectivités jouent dorénavant un rôle prépondérant dans la démarche Natura. Le législateur marque ainsi sa confiance en l'expérience des acteurs locaux pour la mise en œuvre de Natura 2000 sur leur territoire. Dans cette optique, les services de l'état ont confié au SMDRA, depuis fin 2007, la mission d'animation du site Natura 2000 "Tourbière et lac de Lourdes". Le choix du SMDRA en tant qu'animateur se place dans la continuité des projets déjà portés par le syndicat. En effet, le SMDRA mène, depuis 1992, de nombreuses missions en rapport direct avec la gestion des milieux aquatiques : Contrat de Rivière, Action-test, assainissement non collectif (SPANC) et élaboration du DOCOB "Gave de Pau et de Cauterets" depuis 2008.



Bas-marais fauché



Produits de fauche évacués dans des big-bags



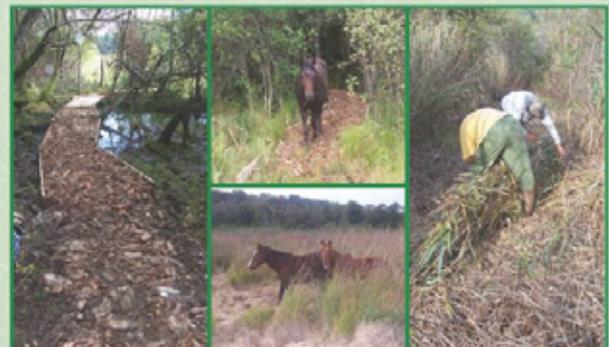
Contrat Natura : Gestion de la tourbière et de la prairie humide acidiphile par un pâturage extensif saisonnier

De 1998 à 2007, un pâturage équin saisonnier (juin à octobre) était mis en place par l'AREMIP sur la tourbière haute dégradée. Le contrat Natura consiste à pérenniser sur cette zone un troupeau équin sur une période déterminée et limitée dans l'année et à étendre à titre expérimental ce pâturage sur la tourbière basse alcaline (période de 5 ans, 2008 à 2012). Le maître d'ouvrage ayant pris en charge cette action est l'AREMIP, gestionnaire de la tourbière par le biais d'une convention avec la mairie de Lourdes (propriétaire du terrain).

Les principaux objectifs recherchés par cette opération sont :

- Contenir l'expansion des fourrés arborés et arbustifs,
- Entretenir les dépressions tourbeuses et les stades pionniers,
- Ouvrir et maintenir ouvert le manteau de molinie,
- Diversifier le nombre d'espèces végétales et relancer la dynamique turfigène (formation de tourbe).

Cette année, 6 chevaux ont été mis en pacage sur la tourbière d'août à octobre (3 mois). Afin de sécuriser l'accès des chevaux à leur zone de repos et de repli en cas de montée des eaux, un cheminement léger a été réalisé à partir d'écorces d'arbres. De plus, un couloir a été fauché afin d'étendre le pâturage à la partie de tourbière basse située plus au nord de la zone actuelle de pacage. Tous ces travaux ont été menés par l'AREMIP de façon manuelle car l'utilisation de gros matériels (pelle, tracteur, épareuse, grue à câble, pince forestière...) est exclue sur le site.



Contrats agricoles

Parallèlement à ces contrats Natura, en 2008, deux exploitants se sont engagés dans des contrats agricoles fixant des Mesures Agro-environnementales Territorialisées (MAET). L'ADASEA assure, en partenariat avec le SMDRA, l'animation de ces mesures afin de contractualiser un maximum de contrats. L'objectif est d'introduire ou de pérenniser des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. A ce jour, les mesures prises sur le site sont la réduction et l'arrêt de la fertilisation des prairies et la limitation des apports d'herbicides sur les cultures situées à proximité du lac. Pour cela, les agriculteurs reçoivent une aide (Etat et Europe) proportionnelle à l'effort de gestion entrepris.



Gestion des chenilles processionnaires du pin

Le but de cette action est d'éviter les traitements insecticides à proximité de la tourbière en supprimant les arbres infectés. En effet, ces traitements permettent de lutter contre la chenille processionnaire du pin mais sont néfastes au Fadet des Laïches, papillon rare, protégé et très menacé en Europe.

L'opération a été réalisée par les services de la mairie de Lourdes en janvier 2008. Des panneaux d'informations ont été positionnés sur le site précisant la période, le type et l'objectif des travaux ainsi que la maîtrise d'ouvrage. Le DOCOB indiquait 6 arbres infectés par la processionnaire au niveau du bosquet à traiter. Or, sur le terrain, il s'est avéré que le nombre d'arbres contaminés par la chenille était bien plus important. Aussi, il a été convenu avec la mairie de Lourdes d'abattre les 10 pins les plus infectés et d'ébrancher ceux qui ne présentaient que quelques nids. Ces derniers arbres ont été marqués à la bombe fluorescente afin de pouvoir réaliser un suivi de recolonisation par la chenille. Les troncs et branchages ont été évacués et les nids brûlés.

Information sur le site Natura 2000
« Tourbière et lac de Lourdes »

Période du 21
au 25 janvier

- > Travaux d'abattage des pins infectés par la Processionnaire du Pin à proximité de la tourbière
- > Objectifs : préserver la tourbière et la population de Fadet des Laïches sensibles au traitement insecticides
- > Travaux validés par le Comité de pilotage du site et réalisés par la Mairie de Lourdes



Le Fadet des Laïches



Panneau d'informations



Inventaires et suivis d'habitats et d'espèces

La cladiaie est une formation végétale typique des tourbières, essentiellement constituée de Marisque (*Cladium mariscus*). C'est un habitat susceptible d'héberger des mollusques d'intérêt communautaire (du genre *Vertigo*). Aussi, avant la mise en œuvre de l'action de fauche sur cet habitat, un inventaire a été réalisé par l'Association Etude et Conservation des Mollusques Continentaux courant juillet 2008, sous la maîtrise d'ouvrage de la ville de Lourdes. Les résultats de cette étude ont révélé une richesse spécifique importante en mollusques terrestres et aquatiques mais les deux espèces recherchées n'ont pas été trouvées. Ainsi, l'action de fauche pouvait être réalisée sans risque d'affecter la préservation de la diversité en mollusque du site.

Par ailleurs, un suivi des habitats naturels d'intérêt communautaire concernés par les actions de gestion et de restauration définies dans le DOCOB a été mis en place dès cet été pour une durée de 5 ans (2008-2012). A partir de l'état initial, ce suivi permettra de mesurer l'efficacité des actions par rapport aux objectifs fixés, afin de valider, redéfinir ou stopper une action en fonction des résultats obtenus.



Animation et communication

En complément de la mise en œuvre de ces actions, l'animatrice du site est également chargée de l'information, la communication et la sensibilisation du public. Aussi, le 31 mai 2008, le SMDRA a organisé une visite du site Natura, de l'embarcadère jusqu'à la tourbière située à l'autre bout du lac. Proposée au public dans le cadre de l'édition 2008 des Journées Nature Midi-Pyrénées, le but de cette animation était de faire découvrir le lac et sa tourbière grâce à une visite guidée par Hélène Sazatornil. Malgré le temps pluvieux, une vingtaine de personnes ont participé à cette sortie, dont José MARTHE, président du COPIL. Par ailleurs, le projet d'aménagement d'un cheminement sur pilotis, prévu pour 2009 par la ville de Lourdes, permettrait de découvrir concrètement ce milieu particulier qu'est la tourbière sans le risque de piétinement par le public.



Pour plus d'infos...

SMDRA Animatrice HÉLÈNE SAZATORNIL
4, rue Michelet 65 100 LOURDES

☎ : 05 62 42 64 98 📠 : 05 62 42 63 59 @ : natura2000@smdra.fr
site internet : www.valleesdesgaves.com , rubrique "Natura 2000"

Portail Natura 2000 : www.natura2000.fr/

Site de la Commission Européenne :

http://ec.europa.eu/environnement/nature/ecosystems/index_en.htm

Informations sur les tourbières : www.pole-tourbieres.org/

Bulletin annuel édité par le
Syndicat Mixte pour le Développement Rural
de l'Arrondissement d'Argelès-Gazost

Tirage : 1000 exemplaires

Crédit photos : SMDRA, AREMIP, John Green

Conception : Gilbert Noël

Directrice de publication : Hélène Sazatornil



Imprimé sur du papier 100% recyclé
avec des encres végétales par :
Imprimerie Duval 65000 Tarbes
Tél 05 6233 00 94
RCS PAU 400 792 123